

	hauteur 0-6 m	40,7122	3,3927	€ 41,6621	€ 3,4718	€ 41,9787	€ 3,4982	excl	en fonction de l'état, l'âge et les prestations énergétiques de l'immeuble, réduction possible jusqu'à 30 %
	hauteur >6 m	50,6730	4,2227	€ 51,8553	€ 4,3213	€ 52,2494	€ 4,3541	excl	en fonction de l'état, l'âge et les prestations énergétiques de l'immeuble, réduction possible jusqu'à 30 %
bureaux	(sans charges)								
	tarif de base locaux techniques (douches/toilettes/couloirs/hall/remise)	111,3056	9,2755	€ 113,9026	€ 9,4919	€ 114,7682	€ 9,5640		en fonction de l'état, l'âge et les prestations énergétiques de l'immeuble, réduction possible jusqu'à 30 %
	salles de réunion(0-200 m²)	67,5342	5,6278	€ 69,1099	€ 5,7592	€ 69,6351	€ 5,8029		
	petites superficies (<30 m², incl)	130,5175	10,8765	€ 133,5628	€ 11,1302	€ 134,5779	€ 11,2148		Augmenté de 15% pour les concessionnaires qui ne sont pas clients du Port de Bruxelles Augmenté de 15% pour clients n'ayant pas de loge du Port
parkings	à ciel ouvert								
	voitures (1 place)	574,5522	47,8793	€ 587,9578	€ 48,9965	€ 592,4263	€ 49,3689		forfait/place/mois
	camions (1 place)	1 149,1056	95,7588	€ 1 175,9168	€ 97,9931	€ 1 184,8538	€ 98,7378		forfait/place/mois
	garage								
	voitures	714,9986	59,5832	€ 731,6812	€ 60,9734	€ 737,2420	€ 61,4368		forfait/place/mois
	camions	1 429,9973	119,1664	€ 1 463,3623	€ 121,9469	€ 1 474,4840	€ 122,8737		forfait/place/mois
divers									
	prestations administratives diverses								exemple: travaux administratifs supplémentaires par cause d'hypothèque ou de mandat hypothécaire par le concessionnaire, la sous-location d'une concession, la livraison par le Port de Bruxelles des plans du terrain ou sous-sol à des tiers, etc.
	stockage sur le quai	8,8700	0,7392	€ 9,0769	€ 0,7564	€ 9,1459	€ 0,7622		
			153,2054		€ 156,7800		€ 157,9716		

accostage bateaux de croisières									nouveau tarif en vigueur dès la mise en service du nouveau terminal à passagers
droits d'accostage		53,1961			€ 54,4373			€ 54,8510	Tarif par 20m de longueur de quai
occupation quais <1000m ²		265,9804			€ 272,1864			€ 274,2550	forfait
occupation quais >=1000m ²		531,9610			€ 544,3728			€ 548,5101	forfait
accostage barges poussées									tarif journalier durée maximale 2 semaines, basé sur droits d'accostage fluviaux (0,0359*300T/3)
accostage temporaire		4,2556			€ 4,3549			€ 4,3880	
emplacement permanent		2,1279			€ 2,1776			€ 2,1941	tarif journalier basé sur terrain non bétonné au bord de la voie d'eau (5,58*150m ² /350d)